

Désignation d'une personne déléguée en remplacement au Bureau des délégués

(article 34 c) des Constitutions et règlements de L'APL)

	Date du BDD	Nom de la personne déléguée absente	Nom de la personne déléguée en remplacement
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
Date de	e l'assemblée génd	érale :	
	é par	appuyé par	

Faire parvenir à L'APL par courriel à z27_lignery@aplcsq.net